

# BIESHEIM

JEUDI  
14-mai  
2026

Près de Neuf-Brisach

## 31 ème MARCHÉ aux PUCES de l'Ascension (7 h à 18 h)

n° d'enregistrement 01 / 2026



Organisé par la Société de Quilles Amicale BIESHEIM

Installation des stands de 6h00 à 8h00

Passé ce délai tout stand non occupé à 8 heures sera remis en vente

Les transactions ne débuteront pas avant 7 heures du matin

Les emplacements seront numérotés au fur et à mesure des inscriptions ( places limitées )

Toute réservation non accompagnée de son règlement ne sera pas prise en compte

Coûts des emplacements : 5 m/L = **15 €** Aucun remboursement ne sera effectué

Le marché est ouvert à tous ( sauf professionnels et commerçants )

Fournir obligatoirement une photocopie d'une pièce d'identité ( recto - verso )

Animation pour les enfants toute la journée ( Manège, pêche aux canards )

Restauration et buvette sur place assurées uniquement par les organisateurs

Renseignements et inscriptions :

E-mail : [puces.biesheim@gmail.com](mailto:puces.biesheim@gmail.com)

**Courrier :** Société de Quilles Biesheim, 8 rue des Pêcheurs 68600 BIESHEIM



No pas joindre sur le verso public  
Info P.N.S.

### ATTESTATION OBLIGATOIRE

A renvoyer avec le règlement  
n° d'enregistrement 01 / 2026  
( A remplir par le particulier exposant )

Je soussigné ( e )

NOM ( Name ) ..... PRÉNOM ( Vorname ) .....

Né ( e ) ( Geburt ) le ..... à ( Geburtsort ) .....

N° ..... Rue ( Strasse ) .....

Code Postal ( Postleitzahl ) .....

Ville ( Stadt ) .....

Tél. ou FAX: I I I I I I I

OBLIGATOIRE pour vous prévenir en cas de problème ou d'un oubli.

Adresse Mails ..... Titulaire de la pièce d'identité Obligatorisch. N° vom Pass

	Carte d'identité	ou Passeport	ou Permis de Conduire
N°			
DATE			

Date de délivrance obligatoire Ausstellungsdatum ( Behörde ) ( Préfecture de .....  
Identification de l'autorité qui l'a délivré ou la Sous Préfecture de .....

Propriétaire du véhicule immatriculé: ..... N° d'immatriculation Obligatoire

automobil numer Modèle de voiture : .....

und automodell

Fournir obligatoirement une photocopie d'une pièce d'identité ( recto - verso )

**Déclare sur l'honneur**

Erklärt auf der Ehre

...ne pas être commerçant ( e )

Kein Händler sein

...ne vendre que des objets personnels et usagés

nur persönliche und abgenutzte Gegenstände zu verkaufen

... ne participe que deux fois par an au plus à ce type de manifestation

- nimm teil nur zwei Mal jährlich

La vente d'armes blanches non mouchetées ou à percussion est strictement interdite,

L'introduction de substances nocives ou explosives est interdite dans le périmètre du marché

Toute utilisation ou démonstration de mécanisme dangereux est interdite, ainsi que toute manifestation bruyante,

Je suis informé ( e ) qu'une fausse déclaration de ma part serait susceptible

d'engendrer des poursuites pénales à mon encontre.

Ich bin unterrichtet, das eine falsche Erklärung meinerseits mein Teil Straffortsetzungen an verursachen könnte

Fait à ..... le .....

Signature

Toute personne pratiquant le recel ou commettant des infractions assimilées ou voisines de celui-ci  
violant les dispositions réglementant la vente ou échange de certains objets mobiliers est passible  
des sanctions prévues aux articles 321-1 à 321-8, R. 633-1 à R. 633-5, et R. 635-3 à R. 6357 du  
nouveau Code Pénal.

Tout professionnel participant à un marché aux puces les dimanches ou jour fériés, en infraction aux articles 41 a, 41 b  
105 a, et suivant du code local des professions ( loi du 26 Juillet 1900 ) et des arrêtés préfectoraux  
pris en application du dit code, est passible des sanctions prévues en son article 146 a

Toute personne se livrant au travail clandestin ou ayant un recours sciemment aux services d'un travailleur  
clandestin est passible des sanctions prévues aux articles L. 362 - 3 à L. 362 - 6 du code du travail.

**N'oubliez pas d'envoyer cette attestation avec votre règlement**

Chèque au nom de "Société de Quilles Amicale BIESHEIM"

Participation au Marché aux Puces de BIESHEIM du 14 Mai 2026

Bescheinigung , mit dem Bezahlung Zurückzusenden